COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine
Direction du Patrimoine Culturel
Monsieur Thierry WAUTERS
Directeur
Mont des Arts, 10-13
B - 1000 BRUXELLES

V/Réf. : *MH/2043-0548-2 (cor. : M. Herla)*
N/Réf. : AA/AH/**BXL21028_679_PROT_Houblon**_47_Nimifi
Annexe : /

Bruxelles, le 07/10/2021

Objet : BRUXELLES. Rue du Houblon, 47-47A. Anciennes imprimeries de l'Écho de la Bourse. Examen du dossier de clôture d'enquête relatif à la procédure de classement de certaines parties du bien.

Avis de la CRMS

Monsieur le Directeur,

Conformément aux dispositions de l'article 225 § 2 du CoBAT et en réponse à votre courrier du 8/09/2021 sous référence, la CRMS, en sa séance du 29/09/2021, a examiné les documents résultant de l'enquête préalable au classement éventuel de l'objet cité sous rubrique.

L'arrêté du 28/06/2001 inscrit sur la liste de sauvegarde la totalité des anciennes imprimeries de l'Écho de la Bourse, aujourd'hui affectées en logements et bureaux. Réalisé selon les plans des architectes Jean-Florian Collin et Gaston Chambon de 1930, ce bien d'inspiration Art déco est représentatif de l'esthétique fonctionnelle et industrielle de l'entre-deux-guerres.

La présente procédure de classement, qui émane de la copropriété et qui a été entamée par arrêté du 10/12/2020, vise à classer comme monument en raison de leur intérêt historique, artistique et technique certaines parties du bien aujourd'hui sauvegardées :
- la façade à front de la rue du Houblon, en ce compris l'entièreté des deux volumes latéraux la surplombant ainsi que la toiture-terrasse qui les sépare,
- les façades donnant sur la cour intérieure,
- le hall d'entrée principal, y compris l'ascenseur et la cage d'escalier qui l'enserre.

Photos © Urban.brussels

En cas de classement définitif, les parties du bien non visées par cette procédure seront au terme de la procédure maintenues sur la liste de sauvegarde, conformément à l'article 221 du CoBAT.

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
BRUXELLES URBANISME ET PATRIMOINE
Arcadia (3e étage) – Mont des Arts, 10-13 – 1000 Bruxelles
www.crms.irisnet.be – crms@urban.brussels – 02/432.85.00

KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN
BRUSSEL STEDENBOUW EN ERFGOED
Arcadia (3de verdieping) – Kunstberg 10-13– 1000 Brussel
www.kcml.irisnet.be – kcml@urban.brussels – 02/432.85.00

Pour rappel, la demande des propriétaires de classer les susdits éléments remonte à 2010. En sa séance du 19/01/2011, la CRMS s'était à ce sujet prononcée favorablement. Elle avait cependant demandé d'intégrer au classement l'entièreté des deux volumes surplombant la façade – donc les quatre faces et les toitures qui délimitent ces volumes parfaitement vus depuis la rue. Cette demande est rencontrée par la procédure actuelle.

Endéans le délai légal de l'enquête préalable, ni le Collège des Bourgmestre et Échevins de la Ville de Bruxelles, ni les propriétaires du bien n'ont formulé des remarques sur la mesure de protection proposée.

En conclusion, la Commission confirme l'intérêt patrimonial des éléments concernés par cette demande, tel que démontré dans la motivation jointe en annexe de l'arrêté autorisant l'ouverture d'enquête, et elle rend un avis favorable sur la mesure de classement actuellement proposée.

Selon la CRMS, cette demande de classement partiel soulève cependant des questions quant à la gestion patrimoniale d'un bien bénéficiant à la fois de mesures de sauvegarde et de classement. Pour éviter au futur des situations hybrides dues comme dans le cas présent aux effets différents des mesures de protection respectives, la Commission propose de clarifier le statut d'inscription sur liste de sauvegarde à la lumière de critères purement scientifiques. Elle réitère sur ce point sa demande formulée dans son mémorandum 2019-2024.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président

c.c. à : mherla@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; cvandersmissen@urban.brussels ; mbadard@urban.brussels ; aheylen@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; opp.patrimoine@brucity.be